

Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N° 21 / Janvier 2022

Éditorial du président

Le début d'une nouvelle année est traditionnellement l'occasion d'échanger des vœux qui, en ce mois de janvier 2022, prennent une couleur particulière et peuvent se déployer sur plusieurs plans.

À titre personnel, bien sûr, tout d'abord, le Bureau de l'Académie et moi-même adressons à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux pour une bonne, heureuse et excellente année, riche de toutes les satisfactions familiales et professionnelles, emplies de rencontres et de découvertes, et autant que possible éloignée des soucis de santé en cette période de crise sanitaire.

La santé, justement, collective et individuelle, a pris depuis presque deux ans une importance cruciale dans notre monde et dans notre société, nous confrontant à des défis inédits dont l'Académie n'est bien sûr pas exempte et qu'elle s'efforce de relever, en maintenant ses activités et en s'efforçant même de les développer à plusieurs niveaux. Souhaitons donc que cette année nous permette de siéger et de travailler aussi normalement que possible, afin que notre Compagnie puisse pleinement jouer son rôle de création et d'échange de connaissances pluridisciplinaires.

Et puis, bien entendu, nous entamons une année tout à fait particulière et importante, celle de nos 250 ans. Un jubilé qu'il importe de fêter malgré le contexte difficile, et même de façon plus intense encore étant donné les circonstances. La publication du livre commémoratif aux Presses universitaires de Grenoble, ainsi que le colloque des 30 septembre et 1^{er} octobre aux Archives départementales de l'Isère, en seront les faits les plus marquants. Il est important que nous nous mobilisions tous pour que ces événements soient réussis, et manifestent bien la place que tient et continuera de tenir l'Académie Delphinale dans l'écosystème culturel et patrimonial de notre région, une place originale et unique, celle

d'une société savante à la fois garante de la permanence de certaines traditions et en prise avec tous les défis de son époque.

Excellente année à toutes et à tous, et joyeux anniversaire à l'Académie Delphinale !

Le président
Gilles-Marie MOREAU

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et tous sur présentation du passe sanitaire.



**Samedi
29 janvier 2022
(14h30)**

**Auditorium du
musée de
Grenoble
(5, place de
Lavalette)**

Séance de rentrée solennelle de l'Académie Delphinale

- Inauguration de l'année jubilaire des 250 ans de l'Académie Delphinale
- Conférence de M. Marc Fontecave, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Sciences : « *La transition énergétique : aujourd'hui et demain* »

Entrée libre sur présentation du passe sanitaire



**Samedi 5 février
2022
(14h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère**

- Communication du P. Jean-Philippe Goudot : « *Wilchaire, évêque de Vienne au VIII^e siècle* »
- Communication de Mme Christiane Mure-Ravaud : « *Une utopie balzacienne au cœur du Dauphiné : le médecin de campagne* »

Entrée libre sur présentation du passe sanitaire

Assemblée générale des membres titulaires

La prochaine Assemblée générale ordinaire des membres titulaires de l'Académie aura lieu :

Samedi 29 janvier 2022 à 9h30

Auditorium du musée de Grenoble (place de Lavalette)

Chroniques delphinales : Le prix Honoré Pallias

À cette séance du 27 novembre 1896, le Président, Monsieur le comte de Galbert allait annoncer à ses confrères une excellente nouvelle. Il informait ceux-ci qu'il avait reçu d'un notaire lyonnais une lettre lui apprenant qu'un généreux donateur, Monsieur Honoré Pallias, avait légué à notre Compagnie une somme de dix mille francs¹. Monsieur Pallias qui venait de mourir était négociant à Lyon et membre associé de l'Académie.

Il avait acquis dans le commerce de la bonneterie une assez jolie fortune. En retraite à Lyon, il faisait partie d'un grand nombre de sociétés savantes auxquelles il avait décidé de consacrer beaucoup de son temps et un peu de son argent. Il fut le Président de plusieurs d'entre elles. Dans son testament reçu par Maître Petrus, notaire à Lyon, H. Pallias avait spécifié :

« Je lègue à l'Académie Delphinale de Grenoble la somme de 10 000 francs dont les arrérages cumulés seront, tous les deux ou trois ans, attribués aux auteurs d'ouvrages littéraires relatifs au Dauphiné, manuscrits ou imprimés... »

À vrai dire, le généreux donateur n'était pas un inconnu pour les académiciens présents. Membre de l'Académie depuis 1855, on l'avait vu à l'occasion des séances mensuelles lorsqu'il était de passage à Grenoble.

Le Secrétaire perpétuel, M. Auguste Prudhomme écrit, dans son compte rendu que c'était « un lettré très épris des souvenirs historiques du Dauphiné, son pays d'origine, c'était aussi un philanthrope et nombreuses sont les œuvres de charité où il exerçait son activité comme les « Incurables » ou les « Orphelins de Saint-Alban ».

Le Président de Galbert s'empressa d'envoyer à la famille l'expression de sa bien vive gratitude ainsi que ses condoléances. Un vote unanime des membres de l'Assemblée générale, consigné dans le procès-verbal de la séance, devait être transmis à Madame Veuve Pallias. Et le Président de conclure : « Voilà, Messieurs, un noble exemple de l'emploi d'une fortune gagnée par le travail et dans l'honnêteté ».

Mais pour entrer en possession du legs, l'Académie Delphinale, devait être reconnue d'utilité publique. Elle ne possédait pas encore cette qualité. On entama alors les démarches administratives. Le décret du 15 février 1898 fit de notre Compagnie un établissement d'utilité publique. Elle put ainsi entrer en possession du legs et préparer le règlement du Concours destiné à figurer dans le décret de reconnaissance. Le projet sera étudié par une commission composée de M. le Président et de M. l'Abbé Ginon, qui devaient présenter leur rapport à la prochaine séance.

C'est à la séance du 20 janvier 1899, sous la Présidence de M. de Crozals, que l'organisation du Concours fut annoncée, conformément aux dispositions testamentaires de M. Honoré Pallias en date du 1^{er} septembre 1890. Au cours de la séance de janvier 1899, nous apprenons que l'Académie a été mise en possession du legs « dans le courant de l'année 1898. En conséquence l'Académie disait que :

¹ M. Honoré Pallias demeurait à Lyon, 31, rue Centrale où il est décédé le 5 septembre 1896. Il était né à La Grave (Hautes-Alpes) le 13 juin 1833.

Art. 1^{er} : Le premier concours Pallias aura lieu en 1900.

Art. 2 : Seront admis à ce concours tous les ouvrages manuscrits ou imprimés de littérature, d'histoire, d'archéologie et beaux-arts en Dauphiné, etc.

Art. 3 : Les manuscrits seront déposés au secrétariat de l'Académie, aux Archives départementales, avant le 30 avril 1900.

Art. 4 : Les concurrents devront attester par une déclaration écrite, que les ouvrages qu'ils soumettent n'ont pas été récompensés à un autre concours.

Art. 5 : Un jury de 5 membres... sera chargé d'examiner les ouvrages présentés au concours.

La proclamation du prix Pallias sera faite dans la première séance du mois de janvier 1901. La décision du jury ne sera définitive qu'après avoir été ratifiée par l'Académie réunie en Comité secret.

La libéralité de M. H. Pallias ne devait pas s'arrêter au legs de 10 000 f. pour instituer un Prix. À la séance du 9 mars 1910, M. de Beylié, Président, annoncera que les héritiers et exécuteurs testamentaires avaient manifesté l'intention d'offrir à l'Académie la riche bibliothèque du défunt. Le Président remerciait les représentants de la famille Pallias de cette « intelligente largesse », qui « en même temps qu'elle perpétuera le souvenir de M. H. Pallias assurera la conservation d'une bibliothèque formée par lui avec tant d'amour ». ² Le 30 novembre 1900, Monsieur Prudhomme présenta les livres offerts à notre bibliothèque. Il insista sur l'importance de ce don où figuraient des ouvrages rares et recherchés, ainsi que des Collections très utiles pour l'histoire du Dauphiné et de la Savoie.

Le premier Concours Pallias eut lieu en 1901 et le Prix décerné le 18.01.1901. Il récompensa Emmanuel Pilot de Thorey pour son « *Catalogue des Actes du Dauphin Louis II* ».

Il sera décerné en 1904, 1907, 1910, 1914. Après l'interruption de la guerre, il renaîtra en 1919 puis en 1923, 1929, 1934, 1938, 1942. À cette date, les dévaluations ajoutées à une forte augmentation des prix eurent raison de la générosité de M. Pallias.

Pourtant ce prix Pallias avait un beau palmarès. Qu'on en juge. Entre autres lauréats, en voici quelques-uns :

1901 : Emmanuel Pilot de Thorey, *Catalogue des Actes du dauphin Louis II ... relatifs à l'administration du Dauphiné*.

1904 : abbé Auguste Dussert, *Essai historique sur La Mure et son mandement*.

1907 : Aimée-Marie de Franclieu, *La persécution religieuse dans le département de l'Isère de 1790 à 1802*.

1910 : Henry Rousset, *Les Dauphinoises célèbres*.

1923 : abbé Auguste Dussert, *Les États du Dauphiné, de la Guerre de cent ans aux Guerres de religion*.

1929 : André Allix, *L'Oisans au Moyen Âge*.

1935 : Hippolyte Muller, *Les Origines de Grenoble*.

1942 : Jean Egret, *Le Parlement de Dauphiné et les affaires publiques dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*.

Longtemps interrompue, la tradition des prix a été reprise en 1993. L'Académie ne décerne plus qu'un prix et depuis 1994 il a été décerné chaque année. Il consiste uniquement en l'attribution d'une médaille, au cours de la séance solennelle de janvier.

Pour rester dans la tradition, il ne reste plus qu'à trouver quelques généreux donateurs !

Yves ARMAND

² Mais où sont les livres de cette bibliothèque ?

Nouvelles publications

Hélène ARTAUD, *Les noms de lieux du Pays Voironnais. À la recherche du sens oublié*, Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais, 2021.

Claude GARDIEN, *Une histoire de l'alpinisme*, Grenoble, Glénat 2021.

Images inédites ou au contraire iconiques, anecdotes ou moments forts rythment les pages de ce livre qui dessine le portrait intime d'un alpinisme empreint de réussites lumineuses, d'échecs sublimes et parfois de tragédies...

La forêt, L'Alpe, n° 95, 2021.

La forêt, au cœur de la vie des communautés alpines d'hier et des enjeux environnementaux d'aujourd'hui.

La forêt nourricière, tour à tour moyen de survie et source de richesse économique, terrain d'innovations menant à une exploitation industrielle. Elle sert aussi de marqueur pour mesurer l'impact climatique des activités humaines sur la planète. Elle est enfin l'inspiratrice des artistes et source de créations qui parlent à l'imaginaire.

Antoine RAYMOND, *À vivre et à rêver. Une réussite entrepreneuriale en mode collaboratif*, Grenoble, PUG, 2021.

Le parcours trépidant d'un grand patron, d'une PME grenobloise à une multinationale, héritier d'une histoire familiale vieille de 150 ans.

Jean SERROY (ed.), *Les poètes fantaisistes. Une anthologie*, Paris, Classiques Garnier, coll. Bibliothèque de littérature du XX^e siècle, 2021.

Informations et Actualités

EXPOSITIONS

Musée de Grenoble

Exposition « Bonnard. Les couleurs de la lumière »

Rassemblant plus de 75 peintures et une quarantaine d'œuvres sur papier (dessins, affiches, photographies), elle propose un parcours inédit embrassant la totalité de son œuvre avec, comme fil rouge, le thème de la lumière et les différentes couleurs et nuances qu'elle revêt au cours de sa vie et selon les lieux où il séjourne.

Du 30 octobre au 30 janvier 2022

Musée de l'Ancien Évêché

Exposition : « Histoire de savoir(s). L'université de Grenoble Alpes (1339-2021) »

Créée en 1339, l'Université de Grenoble est l'une des plus anciennes universités établies en France. Près de 700 ans plus tard, celle qui se nomme désormais l'Université Grenoble Alpes fait son entrée dans le « Top 100 » du classement de Shanghai. Elle est la seule université en région à figurer dans ce palmarès. Cette distinction la consacre pôle d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche au niveau mondial.

L'ancien palais épiscopal dans lequel est aménagé aujourd'hui le musée de l'Ancien Évêché, a été au cœur de cette histoire de l'université. En 1908, l'Annexe Très-Cloître, comme on l'appelle alors, accueille plusieurs instituts qui donnent à l'Université de Grenoble un rayonnement national dès le début du XX^e siècle.

Jusqu'au 6 mars 2022

Lun, mar, jeu, ven de 9h à 18h, sam et dim de 11h à 18h.

Entrée libre

Musée dauphinois

Exposition : « Un amour de vélo »

Prendre sa bicyclette pour flâner sur les routes. Enfourcher son deux-roues pour aller travailler. Gagner sa vie sur un vélo. Lancer sa bécane pour ressentir l'enivrante vitesse. Battre des records sur sa machine. Avancer sur son biclou par la simple force musculaire. S'aventurer sur les routes du monde avec sa randonneuse. Dévaler la montagne sur son VTT. En chaîner des figures sur son BMX. Depuis plus de 150 ans, les cyclistes pédalent. Au commencement de tout, il faut acquérir l'équilibre sur sa petite reine, se sentir libre.

L'exposition est illustrée par des documents issus notamment des collections du Musée national du Sport à Nice, du Musée d'Art et d'Industrie à Saint-Étienne, du Musée Géo-Charles et du Musée dauphinois. De nombreuses œuvres d'art ponctuent le parcours.

Jusqu'au 4 juillet 2022

Entrée libre

Pass sanitaire obligatoire

Grenoble La Plateforme

Exposition : « Rétrospective d'une décennie d'architecture frugale en Auvergne-Rhône-Alpes »

Pas à pas, une typologie d'architecture et territoire, sobre en matières et en énergie, est en train d'émerger, offrant une alternative frugale et désirable.

Ancien Musée-bibliothèque, place de Verdun, Grenoble

04 76 42 26 82

Du 12 janvier au 19 mars 2022, du mer au sam, de 13h à 10h

Entrée libre

Grenoble La Plateforme

Exposition : « Cent ans de paysages depuis la tour Perret »

Pour accompagner cette exposition, de nombreuses manifestations auront lieu autour du patrimoine : visites guidées, conférences, rencontres, ateliers.

Pour les visites guidées, réservation en ligne : <https://reservation.grenoble-tourisme.com/reservation-visite.html>

Ancien Musée-bibliothèque, place de Verdun, Grenoble

04 76 42 26 82

Du 19 janvier au 20 février 2022, du mercredi au dimanche, de 13h à 19h

Entrée libre

Vienne Médiathèque Le Trente

Exposition : « Une Vienne de cartes postales »

Les fonds patrimoniaux de la médiathèque du Trente dévoilent leur riche collection de cartes postales. Un road-trip en photo à travers le temps et la mémoire pour revisiter la ville.

Médiathèque Le Trente, Espace Saint-Germain, 30, avenue Général Leclerc 38200 Vienne

04 74 15 99 40

Du 23 au 31 janvier 2022

Fermé lundi et dimanche

Hauterives, Palais du facteur Cheval

Exposition : « Agnès Varda. Architextures et perspectives »

Deuxième volet de la trilogie d'expositions consacrées à Agnès Varda au Palais idéal du facteur Cheval.

Agnès Varda se rend au Palais idéal pour la première fois dans les années 50 et y reviendra tout au long de sa vie. L'exposition met ainsi en scènes l'œuvre du facteur Cheval au travers de l'objectif de l'illustre réalisatrice. On retrouve également des documents souvent inédits dans lesquels la cinéaste fait la part belle à d'autres monuments que ce soit la Cité radieuse de Le Corbusier, les Watts Tower à Los Angeles.

Si le facteur Cheval s'est construit son Palais dans son potager, Agnès Varda a aussi conçu ses propres architectures : « Je bâtis des cabanes avec les copies abandonnées de mes films. Abandonnées parce qu'inutilisables en projection. Devenues des cabanes, maisons favorites du monde imaginaire. »

Palais idéal du facteur Cheval, 8 rue du Palais, 26390 Hauterives

04 75 67 81 19

En janvier, tous les jours de 9h30 à 16h30

Jusqu'au 3 avril 2022

Tarif : 9 €. Tarif réduit 6 €

CONFÉRENCES

Patrimoine et développement

Conférence : « Grenoble, ses odeurs urbaines au cours des XVIII^e et XIX^e siècles », par Nathalie Poiret

Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieux, 38 000 Grenoble

Samedi 22 janvier, 14h30

Association APHID (Association pur le Patrimoine et l'Histoire de l'Industrie en Dauphiné)

Conférence : « Histoire du fer et de l'acier dans la région de Saint-Laurent-du-Pont », par Didier Tirard-Collet

Lundi 7 février 2022 à 17h30

UDIMEC, 19 rue des Berges, Zone Polytec – CS 90064 – 38 024 Grenoble Cedex 1
(tram B, arrêt Marie-Louise Paris CEA)

Entrée : 3 €

Amis de Stendhal

Conférence : « Les lettres de Stendhal à Matilde », par Catherine Mariette

Stendhal rencontre Matilde Viscontini Dembrowski en mars 1818. Les premières lettres qu'il lui envoie datent d'octobre 1818, la dernière de janvier 1821. Dans cette relation distante, essentiellement épistolaire, Stendhal tente de séduire Matilde en glaçant son désir pour ne pas l'effrayer. On retrouve la trace de l'idéalisation de cet « amour qui ne vit que d'imagination » dans toutes les lettres qu'il écrit à sa correspondante italienne, bien réticente à ses déclarations. Mais à quel moment, à partir de quel indice, peut-on déceler que cette correspondance s'écarte de son objet réel et qu'elle devienne essentiellement littéraire, comme un brouillon au traité *De l'Amour* que Stendhal commence à rédiger au moment de sa passion pour Matilde ?

Jeudi 10 février 2022, 19h

Lieu à confirmer

Entrée libre

Colloque de l'Académie : l'intelligence artificielle

Les Actes du colloque *Naissance et développement de l'intelligence artificielle à Grenoble*, organisé par l'Académie Delphinale le 19 octobre 2019 à Grenoble, sont parus.

Les exemplaires seront distribués lors des prochaines séances de l'Académie, à raison d'un exemplaire par personne.

Sommaire

Introduction

Yassine Lakhnech, Une vision transversale de l'intelligence artificielle

Chantal Spillemaecker, Jacques Vaucanson et l'homme artificiel

Éric Gaussier, L'intelligence artificielle aujourd'hui à Grenoble

Marie-Christine Rousset, Au cœur de l'intelligence artificielle : Apprentissage, Raisonnement, Perception

Jean-Luc Schwartz, Intelligence artificielle et intelligence naturelle

Thierry Fensch, Intelligence artificielle embarquée

Gilles-Marie Moreau, Quelques enjeux transversaux de la simulation du réel par l'intelligence artificielle

Jacques Boucharlat, Folie et intelligence artificielle

Philippe Cinquin, Intelligence artificielle et Santé

Étienne Vergès, Intelligence artificielle : quels usages et quelles perspectives pour le droit et la justice

Thierry Ménissier, Quelle éthique pour l'intelligence artificielle ?

Table ronde, Daniel Bloch (Modérateur), Yves Chiaramella, Patrick Gros, Jeanny Hérault, Philippe Jorrand, Augustin Lux, Philippe Duparchy, Une histoire de l'intelligence artificielle à Grenoble

Annexe, Jean-Claude Latombe, Contribution à l'histoire de l'intelligence artificielle à Grenoble

Conclusion, Pierre Dell'Accio

Comptes rendus

Industries d'hier et aujourd'hui en Dauphiné. Le gant, à l'origine de l'essor de Grenoble, La lettre de l'Aphid, n° 18-19, novembre 2021.

L'Aphid, Association pour le patrimoine et l'histoire de l'Industrie en Dauphiné, dont le but est de faire connaître et valoriser le patrimoine industriel du Dauphiné, vient de publier sa dernière Lettre, consacrée à la ganterie, une activité qui fit la renommée de la ville de Grenoble, devenue à partir du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1930 la capitale mondiale de la ganterie de luxe. Si cette industrie a souvent été étudiée, que ce soit à travers le parcours de certaines grandes familles d'entrepreneurs et d'inventeurs, à travers les évolutions techniques, ou encore la récolte de témoignages, dont une exposition montrée au musée dauphinois entre 1978 et 1986 avait fait un large usage, la connaissance de l'histoire de cette industrie est loin d'être épuisée.

La dernière livraison de l'Aphid, beaucoup plus qu'une simple lettre d'information diffusée au sein d'une association patrimoniale, est un véritable recueil d'articles qui renouvellent le sujet et ouvrent des pistes inédites encore à explorer. Au fil des articles, différents points de vue sont abordés, depuis l'internationalisation des échanges engendrée par la réputation de la qualité des produits, l'exportation des savoir-faire, jusqu'aux questions sociales posées tant par la misère qui régnait dans la province au XIX^e siècle, en passant par certains aspects techniques propres à la fabrication d'un accessoire vestimentaire devenu synonyme de luxe, pour finir par la question actuelle du patrimoine que nous a légué un passé prestigieux.

Cet artisanat devenu industrie s'est d'abord développé à l'échelle de Grenoble et du Dauphiné, en ville et dans les campagnes environnantes, comme le Trièves, la Matheysine (Philippe Coeuré), où les paysans trouvaient à travailler durant les mois d'hiver. Des ateliers se sont ainsi créés dans les campagnes ou les bourgs, de pair avec un développement du travail à domicile, réservé plus particulièrement aux femmes.

Cette production gantière connut un succès international, et à partir du XVIII^e siècle le gant grenoblois s'exporta dans le monde entier, en particulier à destination des cours européennes et de la grande bourgeoisie. Le principal client était l'Angleterre : en 1833, sur 300 000 douzaines de paires de gants produits, 90 000 sont exportées vers l'Angleterre. En conséquence, des maisons de commissions ont dû envoyer en France des commissionnaires, intermédiaires indispensables, qui se sont installés avec leur famille à Grenoble dès les années 1830. Puis quelques grandes maisons anglaises choisirent alors de fabriquer directement à Grenoble : l'exemple le plus important est celui de la maison Dent, Allcroft & Cie, de Worcester, qui ouvre à Grenoble un site de production vers 1860, place Malakoff. Une présence anglaise à Grenoble largement oubliée aujourd'hui (Anne Dalmasso et Audrey Colonel).

Ce que l'on sait moins, c'est que, si cette réputation internationale, de même que les spécialités et le raffinement des produits (le gant fin de chevreau), entraînèrent un commerce lucratif avec l'étranger des produits manufacturés, elles donnèrent lieu aussi à une exportation des savoir-faire, par suite de l'émigration de familles ouvrières, en Angleterre, en Europe centrale, mais aussi en Russie et jusqu'aux États-Unis (Colette Allibert). À partir des archives d'une entreprise grenobloise, l'entreprise Jouvin, Doyon et Cie, on peut ainsi se faire une idée de l'ampleur des exportations, mais aussi des procédés commerciaux, notamment sous le Second Empire, qui fut une période faste (Yves Jocteur-Montrozier).

Quant à l'Allemagne, une piste à poursuivre, ce sont sans doute les huguenots du Grand Refuge fuyant les persécutions qui ont été à l'origine de la création de l'industrie gantière en apportant leurs savoir-faire dans les villes où ils s'établirent : Erlangen, Halle, Halberstadt. L'apport des exilés huguenots concerna surtout la grande qualité de leur production, comme celle du *Glacéhandschuh*, le gant glacé en peau de chevreau, travaillé côté fleur, qui jouit d'une grande réputation (Chantal Spillemaecker). Ils contribuèrent également aux mutations économiques touchant les modes de production et l'organisation du travail.

Sur le plan des techniques, il est rappelé de part en part l'importance de l'invention par Xavier Jouvin de la « main de fer », sorte d'emporte-pièce qui permettait de couper six gants à la fois et de créer aisément 32 tailles différentes. Mais au-delà du perfectionnement technique et de la rationalisation de la production, cette invention eut aussi son revers de la médaille, car elle entraîna une diminution du volume de travail et des revenus des coupeurs, ce qui alerta certains gantiers. C'est dire combien la notion de « progrès » technique est à repenser sur d'autres plans. En restant sur un point de vue positif, Alain Raymond met en lumière ce qu'une autre invention grenobloise, celle du bouton pression, qui fit la célébrité de l'entreprise Raymond Bouton, doit à la ganterie, en devenant un élément indispensable à une utilisation plus confortable autant qu'élégante de cet accessoire vestimentaire. L'usine de Raymond Bouton est ainsi redevable à la ganterie grenobloise de son expansion à l'étranger, et de la vocation européenne de l'entreprise ARaymond.

Les gantiers grenoblois n'ont pas été insensibles à la condition ouvrière et à la grande misère qui sévissait en Dauphiné. Dès le début du XIX^e siècle ils ont été des précurseurs en matière d'avancées sociales : création d'une caisse de prévoyance, une initiative encouragée par Joseph Fourier préfigurant la naissance des premières mutuelles, création de caisses de retraites, de caisses de secours en cas de maladie. Les gantiers participent ainsi à des actions qui sont aux origines de l'économie sociale et solidaire, dont le département de l'Isère fut l'un des berceaux (Jacques Brunier-Coulin, Simon Lambersens).

Enfin, à travers l'exemple de la famille Terray, Caroline Roussel aborde la question plus que jamais d'actualité du patrimoine architectural en lien avec cette industrie, un patrimoine qui modèle en grande partie l'urbanisme grenoblois encore aujourd'hui : façades aux grandes baies vitrées destinées à laisser entrer la lumière à l'intérieur des ateliers, hôtels particuliers et maisons de maîtres investis ou construits par les grandes familles de gantiers comme lieux de résidence et de représentation sociale, mais aussi immeubles de rapport dans lesquels ces grandes fortunes ont investi (par exemple place Victor Hugo). C'est aujourd'hui un patrimoine, témoin d'une époque révolue, qu'il importe d'entretenir, de conserver et de rendre plus visible. C'est dans ce patrimoine que s'inscrit l'histoire de la ganterie dans toute sa richesse et sa diversité, soit une partie non négligeable de l'histoire de Grenoble.

Insistons en conclusion sur un dernier point : la Lettre est pourvue d'une très riche iconographie qui ne se contente pas d'agrémenter la lecture ou d'illustrer un texte, mais qui constitue par elle-même une documentation partie prenante du propos, et qui mériterait une analyse pour mieux déceler les techniques publicitaires de l'époque. Les affiches en couleur reproduites (provenant des collections du Musée dauphinois) témoignent en particulier d'une recherche esthétique à laquelle n'étaient pas insensibles les gantiers, à la mesure de la beauté de leurs productions, et qui sans être de grands amateurs d'œuvres d'art ou collectionneurs, n'en ont pas moins fait état d'un intérêt pour la décoration de leurs riches demeures.

Cette Lettre de l'Aphid préfigure une exposition qui se tiendra prochainement au Musée dauphinois et dont nous aurons l'occasion de reparler : « *Fait main. Quand Grenoble gantait le monde* », dont Olivier Cogne est le commissaire.

Martine JULLIAN

Maurice WOEHLÉ (préface de Pierre BINTZ), *Les peuples du ski. 10 000 ans d'histoire*, Paris, Édition et impression BoD-Books on Demand, 12-14 rond-point des Champs-Élysées, 75008 Paris, 2020.

Plus qu'un objet utilitaire le ski est devenu aujourd'hui un objet emblématique des loisirs d'hiver et des grands espaces enneigés. Cet ouvrage est l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur les origines et les évolutions de ce moyen de déplacement, vital pour les populations habitant les grands espaces du Nord de l'Europe. L'originalité et la nouveauté de cet ouvrage résident dans la recherche des héritages préhistoriques et historiques, aspects rarement abordés dans les livres sur l'histoire du ski.

Pierre BINTZ

Nécrologie

Georges Dusserre

Nous avons appris récemment la disparition de notre confrère Georges Dusserre le 16 juillet 2021 à Gap, à l'âge de 92 ans. Il occupait le fauteuil n° 42.

Georges Dusserre fut conservateur du musée départemental de Gap de 1975 à 1993. Très impliqué dans la défense du patrimoine du département des Hautes-Alpes, il intervint de manière décisive dans la réhabilitation de monuments insignes tels que l'abbaye de Boscodon ou le château de Tallard. Il œuvra également pour la Société d'Études des Hautes-Alpes, lui donnant le dynamisme nécessaire à son bon fonctionnement comme à la publication du Bulletin, organe indispensable de la diffusion du savoir.

Un hommage lui sera rendu dans la prochaine Lettre.

Henry Burguburu

Nous avons appris avec tristesse le décès de Henry Burguburu, fils de notre confrère Pierre Burguburu, des suites d'une longue maladie. Nous présentons nos très sincères condoléances à sa famille.

Mise au point sur la vaccination Covid-19 au 3 janvier 2022

Le virus Covid19 poursuit ses mutations qui apparaissent comme pour tout coronavirus par erreur de réplication au fil de ses multiplications, donnant naissance à de nouvelles souches avec de nouveaux antigènes ; les mutations du Covid-19 sont estimées à 2/mois (celles du VIH sont 100 fois plus fréquentes).

Cinq mutations principales ont modifié le virus du Covid-19 depuis son apparition, les variants *alpha* dit « britannique », puis *bêta* « sud-africain », *gamma* « brésilien », *delta* « indien » et actuellement « *omicron* » sud-africain. Ces variants ont une contagiosité et une morbidité variables et une sensibilité plus ou moins forte aux défenses immunitaires du sujet infecté, que celles-ci soient naturelles, médicamenteuses (anticorps monoclonaux) ou induites par la vaccination.

Les variants en cause dans la vague épidémique actuelle sont le variant *delta* depuis novembre et, depuis le milieu du mois de décembre, le variant *omicron* responsable actuellement de plus de 200 000 dépistages positifs avec une croissance exponentielle de l'incidence.

La place de la vaccination dans cette vague épidémique

a) Les types de vaccins

Deux types de vaccins sont actuellement disponibles et autorisés par l'EMA (Agence Européenne du Médicament) et en France, ceux à ARN messager (vaccins Pfizer, et Moderna) et ceux à vecteur viral inactivé (vaccins Astra Zeneca et Janssen). Un troisième type de vaccins à protéines recombinées sur le modèle classique des vaccins contre la coqueluche, la méningite à méningocoque et l'hépatite B devrait être disponible dans les mois qui viennent (vaccin Novavax agréé par l'EMA, en attente d'autorisation en France et ayant des difficultés de production) et vaccin Sanofi (encore en phase d'étude III). Les autres types de vaccins, Chinois (Sinofarm*, Sinovac*), Russe (Sputnik*), Indien (Covaccin* validé par l'OMS), Turc (Turcovac*), ne sont pas agréés par l'EMA.

b) Effets secondaires

Citons les exceptionnels chocs anaphylactiques liés aux adjuvants du vaccin (polyéthylène glycol) et les réactions secondaires classiques après vaccination (douleurs musculaires, fièvre, douleurs articulaires...). D'autres complications liées au vaccin ont fait modifier la stratégie vaccinale en France. Les vaccins Astra Zeneca (deux doses), Jansen (dose unique), ont pu provoquer des cas rares mais avérés de thrombose veineuse cérébrale (169 cas) et splanchnique (53 cas) sur 34 millions de vaccinés, ce chez des sujets jeunes ; cette complication, probablement liée au vecteur viral inactivé, n'a pas remis en cause la balance bénéfique/risque. Ce type de vaccin a cependant été réservé aux plus de 55 ans pour les deux premières doses et abandonné pour les rappels vaccinaux en France au profit des vaccins à ARN messager.

Chez les sujets jeunes le vaccin Moderna (et Pfizer dans une moindre mesure) a été mis en cause dans l'apparition post-vaccinale de cas de myocardite et de péricardite ayant guéri

spontanément sans décès ; leur incidence est faible, 37 myocardites par million de doses du vaccin Moderna et 18 péricardites par million de doses chez les jeunes hommes (ANSM) ; le vaccin Moderna est donc réservé aux sujets de plus de 40 ans.

c) Efficacité des vaccins

Les vaccins, quelle que soit leur nature, ont une efficacité immédiate élevée entre 80 et 90 % (rappelons qu'un vaccin est agréé par l'OMS à 50 % d'efficacité), mais qui décroît dans le temps, raison pour laquelle une dose de rappel a été préconisée, initialement pour les populations à risque avec comorbidité et/ou âgées de plus de 65 ans, puis progressivement à l'ensemble de la population au-delà de 18 ans. Cette troisième dose de rappel induit une réaction immunitaire faisant remonter l'efficacité à 80-90 %. Pour accroître plus rapidement la protection des populations, le délai de rappel a été ramené d'abord à 4 mois puis actuellement à 3 mois. La mortalité est divisée par sept en cas de troisième dose (7 décès sur 728 321 cas contre 49 à deux doses). Ce rappel, s'il ne supprime pas la possibilité de portage et/ou d'infection, évite les formes graves, donc les hospitalisations en particulier en soins intensifs, permettant le maintien à flot du système hospitalier. Les patients actuellement hospitalisés en soins intensifs sont plus jeunes (40-60 ans) et à 70-80% non vaccinés. Ceux vaccinés hospitalisés sont pour la plupart des sujets fragiles notamment immunodéprimés. Le panachage des vaccins lors des injections successives augmenterait le taux d'anticorps. L'efficacité de ces troisièmes doses de rappel diminuerait dans le temps, mais ceci est discuté par les infectiologues et seul le recul le montrera.

Des questions restent en suspens. La baisse d'efficacité de la vaccination sur un type de variant (exemple *omicron*) est une possibilité (études britanniques et sud-africaines non encore validées) ; nécessitera-t-elle d'adapter le vaccin à un variant dominant (les laboratoires en ont la capacité technique) comme pour la vaccination antigrippale ? Des rappels annuels ou pluriannuels seront-ils nécessaires ?

d) La vaccination des enfants

Les enfants sont actuellement considérés comme des vecteurs importants de transmission de la maladie (surtout avec l'apparition du variant *omicron*) comme porteurs asymptomatiques ou paucisymptomatiques ; quelques complications restent cependant possibles avant 15 ans (syndrome PIMS, pneumopathie). En France (semaine 51) 145 enfants de moins de 9 ans sont hospitalisés dont 37 en réanimation. La vaccination est donc prônée pour protéger individuellement les enfants et diminuer le portage viral asymptomatique, et ainsi protéger les sujets fragiles notamment âgés et les non vaccinés.

Conclusion

La vaccination fait quotidiennement la preuve de son efficacité et de l'absence de complications graves avec les vaccins à ARN messenger. Si elle ne protège pas à 100 % et si son efficacité décroît dans le temps nécessitant un rappel, elle permet la diminution des formes graves, dont la mortalité reste à 39 % en réanimation, et leurs séquelles potentielles (Covid long). Cette vaccination « nécessaire mais partiellement suffisante » doit être associée aux gestes « barrière » ; le Covid19 est une maladie nouvelle apparue il y a deux ans seulement et qui réserve encore des surprises.

Dr Olivier ROUX

Cotisations

Montant des cotisations 2022 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

Les manifestations culturelles et les publications qui émailleront le cours de l'année 2022, 250^e anniversaire de notre Compagnie, vont générer un surcroît de dépenses. En conséquence, des demandes de subventions seront ciblées auprès d'organismes publics et de mécènes ; dans cette perspective, tout membre désireux de **faire un don**, sera le bienvenu : le montant en figurera sur son **reçu fiscal**.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2022.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : Mme Martine Jullian, Secrétaire perpétuelle.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

